

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 décembre 2025

**DATE DE LA CONVOCATION** : 27/11/2025

**DATE D'APPROBATION PAR LE CONSEIL** : 11/02/2026

**DATE D'AFFICHAGE** : 20/02/2026

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 3 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, sous la présidence de son maire Claude DOCHE, à la Salle du Conseil de la Mairie d'Apremont.

**Présents** : Claude DOCHE, Philippe GUILLEMIN, Fanny MONOD, Jacques PASCAL, Odile SONTTHONNAX, Douglas JACKSON, Pascal FERRY, Chantal FABRE

**Excusés** : Christian AYMOZ (pouvoir à Douglas JACKSON)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Fanny MONOD, Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance par Claude DOCHE à 19h00.

### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Conseil Municipal du 29 octobre 2025
2. Décision modificative du budget pour intégrer la fermeture de la régie
3. Convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation ACTES-HELIOS
4. Renouvellement de l'accès aux services de SVP proposés par HBA
5. Transfert de crédit entre le budget forêt et le budget principal
6. Aménagement du fonctionnement de la mairie suite à l'arrêt de travail de la secrétaire de mairie
7. Point d'avancement des travaux
8. Dates du prochain conseil et des réunions des commissions

### Discussions

Avancement du programme communication et cérémonies d'ici fin janvier 2026

---

#### 1. Approbation du Conseil Municipal du 29 octobre 2025

Le Conseil Municipal du 29 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité des élus présents ou représentés.

## **2. Décision modificative du budget pour intégrer la fermeture de la Régie**

Afin de permettre la clôture définitive de la Régie que nous avons clos en 2024, mais qui présentait un excédent de 6 centimes, les services des Finances publiques nous demandent de modifier les écritures que nous avons faites pour intégrer ce petit écart.

Ils nous demandent de réduire les titres 11/24 de 71,89 € et 12/24 de 55,21€ que nous avons fait et de faire une modification du budget 2025, en insérant une dépense de 127,10 € au poste 673 et la recette correspondante au poste 7067.

### **Délibération 19-2025**

## **3. Convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation ACTES-HELIOS**

Dans le cadre de ses missions d'assistance aux collectivités, le Centre de gestion de l'Ain (CdG01) accompagne celles-ci dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation. Le CdG01 propose par convention, pour le compte de la collectivité, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation et de télétransmission de documents administratifs, dont les actes soumis au contrôle de la légalité (dispositif ACTES).

Ce dispositif consiste en l'envoi à la Préfecture des actes transmissibles par voie électronique. Il assume aussi la dématérialisation de la comptabilité publique (échanges de documents entre les ordonnateurs et les comptables).

Il nous est demandé :

- D'approuver le renouvellement de la convention et toutes pièces s'y rapportant pour la continuité de la dématérialisation de la comptabilité
- D'autoriser Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain annexée à la présente délibération

Après délibération le Conseil décide à *l'unanimité* de poursuivre cette convention pour les 4 prochaines années.

### **Délibération 20-2025**

## **4. Renouvellement de l'accès aux services de SVP proposés par HBA**

Dans le cadre de l'élaboration du plan de cohésion et de solidarité de territoire de Haut-Bugey Agglomération (HBA), de nombreuses communes avaient fait part de leurs besoins de service de documentation et d'aide à la prise de décision leur permettant de bénéficier de modèles d'actes, de conseils d'experts et de sécuriser leurs pratiques au quotidien.

A cet effet, après délibérations de HBA du 22 décembre 2024 et délibérations de 22 communes dont la nôtre, un groupement de commandes avait été constitué, d'une durée d'1 an seulement,

permettant à chacune des entités de bénéficier d'accès aux services suivants en matière de fonction publique, marchés publics, état civil, statut des élus, finances et fiscalité, urbanisme, intelligence territoriale, réglementation technique... :

- Accompagnement opérationnel par des experts via des entretiens téléphoniques (réponses d'experts, recherches d'information, aide à la prise de décision, sécurisation des activités), avec réponses écrites sur simples demandes + références des textes et jurisprudences.
- Veille métier décideur public : revue du web, actualité juridique, bonnes pratiques métier, question/réponse d'homologues, actualités marquantes.
- Accès inclus et illimité sur internet à une large base de données : documentation (fiches pratiques, livres blancs, notes d'actualité, exemples de délibérations, arrêtés, règlements, bases de rédactions de marchés publics, textes, jurisprudences...).

Nous avons eu l'occasion d'utiliser les services SVP à plusieurs reprises. Il est proposé au Conseil de poursuivre le partenariat avec SVP pour une durée d'un an au tarif de 47,5 € HT par mois.

Comme convenu entre les parties, HBA sera l'interlocuteur privilégié de SVP et paiera la totalité de la facture annuelle à SVP, charge ensuite à l'agglomération de refacturer les montants dus à chaque commune selon les modalités et montants précisés dans la convention établie d'un commun accord entre les parties.

Il est proposé au Conseil :

- de poursuivre le partenariat avec SVP pour une durée d'un an.
- d'approuver les modalités de la convention de participation au financement de services d'accès à de la documentation et à des conseils d'experts, conclut entre HBA et 22 communes.
- d'autoriser le maire à signer la convention ci-dessus évoquée.

Le conseil décide de poursuivre cette convention avec SVP.

**Délibération 21-2025**

##### **5. Transfert de crédit entre le budget forêt et le budget principal**

Comme prévu au budget, les recettes de bois réalisées en 2025 nous permettent un transfert de crédit du budget de fonctionnement FORET aux recettes de fonctionnement du budget PRINCIPAL à la hauteur de 25000 €.

Il est demandé au conseil d'approuver ce transfert de crédit.

**Délibération 22-2025**

## **6. Aménagement du fonctionnement de la mairie suite à l'arrêt de travail de la secrétaire de mairie**

La Secrétaire de Mairie nous a annoncé son absence le 26 novembre 2025 pour une durée de trois mois, à compter du 10 décembre 2025.

La commune a sollicité la Secrétaire mise à disposition par contrat par HBA.

Malheureusement, cette personne n'est pas disponible avant janvier 2026 et ne sera disponible que sur un faible nombre de journées, notamment en janvier 2026.

Le Centre de Gestion pourra également déléguer une personne sur quelques journées.

Il est décidé lors de la séance du conseil municipal qu'une permanence en mairie sera assurée les mardis-mercredis-jeudis, de 10h00 à 12h30.

En parallèle, pour toute question précise ou demande de rdv en dehors des horaires de permanence, faire une demande via l'adresse email de la mairie : [mairie@apremont-ain.fr](mailto:mairie@apremont-ain.fr)

## **7. Point d'avancement des travaux au 3 décembre 2025**

### **Entretien des monuments**

Aérogommage de la vierge et 3 croix : ok, effectué

### **Aménagement & Entretien des bâtiments communaux**

Salle de réunion au R-1 de la Mairie : ok, opérationnelle

Valorisation de la porte de l'église et installation d'une rampe d'accès : ok, réalisé

Révision des toitures des bâtiments et travaux d'étanchéité du clocher : ok, effectué

Toilettes aménagées CP-CE1 : ok, réalisé

Projet informatique école, achat d'un ordinateur portable : ok, installé

Changement du pot de combustion de la chaudière pellets : ok, réalisé

Réfection de l'alimentation en eau de l'appartement suite dégât des eaux : ok, réalisé

### **Entretien des espaces verts et du cimetière**

Tonte de fin de saison faite par MC Paysage : ok, réalisé

Entretien cimetière avant Toussaint : ok, réalisé

Taille des arbres si nécessaire : à programmer dès que le temps le permet

Eparage (Vieille route d'Oyonnax chemin des italiens, derrière la Roche) : ok, effectué

## **Voiries et signalétique horizontale**

Entretien des voiries et des chemins : dégagement des bouches, curage caniveaux, renvois d'eau assuré par l'AT

### ***Goudronnage :***

Projection à chaud route du Lac Genin et route de la Gottete : ok, réalisé

Bouchage des trous (Vye du tour, Eterres, Cris, Leva) - réalisé mais les travaux n'apportent pas satisfaction. Le sous-traitant s'est engagé à refaire les travaux dès que la météo le permettra. La facture ne sera pas réglée tant que les travaux ne sont pas réalisés de nouveau.

***Marquage horizontal :*** réalisé mais pas terminé (manque marquage central de la rue de la fruitière et un passage piéton au carrefour avec la route de Charix)

Préparation saison hivernale : assuré par l'Agent technique

### **Gros travaux**

Sécurisation de l'accès à Ablatrix :

Phase 1 : Bretelle La Gottete – Ablatrix : ok, terminée

Phase 2 : Route d'Ablatrix - Sécurisation falaises : 2 offres reçues à analyser

TP à partir d'avril 2026

PV approuvé le 11 fev 2020

## 8. Dates du prochain conseil et des réunions des commissions

**Date Commission G3** : mercredi 10 décembre 2025

**Date Commission G2** : mercredi 17 décembre 2025

**Date du prochain Conseil** : mercredi 11 février 2026

## Discussions

### Programme communication d'ici les vœux 2026

Distribution Carte des vœux	S51
Distribution des colis de Noël avec la carte d'invitation au goûter	S52
Goûter des anciens	samedi 10 janv 2026
P'tit Marrane	fin février 2026
Cérémonie des vœux	samedi 24 janv 2026

Tous les points ayant été examinés, la séance est levée à 21 heures.

Fanny Monod, Secrétaire de séance.